



**HAL**  
open science

## Guide Obergo du télétravail salarié

Dominique Desbois

► **To cite this version:**

| Dominique Desbois. Guide Obergo du télétravail salarié. 2018. hal-02618042

**HAL Id: hal-02618042**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02618042>**

Submitted on 25 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## Terminal

Technologie de l'information, culture & société

123 | 2018

Haine et violence numérique

---

## Guide Obergo du télétravail salarié

Dominique Desbois

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/terminal/3439>

ISSN : 2429-4578

### Éditeur

CREIS-Terminal

### Référence électronique

Dominique Desbois, « Guide Obergo du télétravail salarié », *Terminal* [En ligne], 123 | 2018, mis en ligne le 31 décembre 2018, consulté le 26 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/terminal/3439>

---

Ce document a été généré automatiquement le 26 février 2019.

tous droits réservés

---

# Guide Obergo du télétravail salarié

Dominique Desbois

---

## RÉFÉRENCE

Guide Obergo du télétravail salarié, Yves Lasfargue, Sylvie Fauconnier, Observatoire du télétravail et de l'ergostressie (Obergo), 2019, 158 p.

- 1 L'Observatoire du télétravail et de l'ergostressie dirigé par Yves Lasfargue publie en collaboration avec Sylvie Fauconnier une nouvelle édition du très apprécié *Guide du télétravail* tenant compte des évolutions introduites dans le Code du Travail par l'Ordonnance de 2017 et la Loi de 2018. Favoriser le recours au télétravail était l'objectif affiché de cette dernière séquence législative. Le pari est en passe d'être tenu : sur les 850 accords de télétravail actuellement en vigueur dans les entreprises, 650 ont été signés à partir de septembre 2017, contre seulement 200 les 12 années précédentes !
- 2 Premier levier, la simplification des règles juridiques encadrant la mise en place du télétravail est achevée puisqu'il suffit d'un simple accord entre l'employeur et le salarié. Par contre, le second levier qui est la sécurité de la situation juridique du télétravailleur peut se révéler plus fragile à l'usage.
- 3 En effet, si la loi retient explicitement que « L'accident survenu sur le lieu où est exercé le télétravail pendant l'exercice de l'activité professionnelle du télétravailleur est présumé être un accident de travail », elle ne sécurise pas les relations contractuelles entre le télétravailleur et son employeur car elle omet d'exiger une preuve écrite attestant de l'accord volontaire des deux parties prenantes.
- 4 En dépit de cette faiblesse, le dispositif législatif amendé devrait favoriser le recours au télétravail, car il contraint l'employeur à motiver tout refus d'autoriser le télétravail. Cette obligation devrait limiter les refus arbitraires en générant un droit concret au télétravail qui pourra s'appuyer éventuellement à l'avenir sur une jurisprudence concernant la légitimité des demandes et des refus.

- 5 Facteur d'amélioration de la qualité de la vie au travail et en dehors du travail, le télétravail expose aux risques d'affaiblissement du lien social, qu'il soit d'ordre professionnel ou privé. De ce point de vue, la négociation collective est une nécessité pour encadrer l'exercice du télétravail par des conventions élaborées au plus près des situations professionnelles et des territoires.
  - 6 Après un rappel des textes officiels sur le télétravail en France, le guide s'organise en quatre parties principales : tout d'abord, un premier chapitre dégage l'originalité du télétravail par rapport aux autres formes de travail ; ensuite, un ensemble de onze fiches permet d'analyser et de négocier les situations de télétravail ; un troisième chapitre concerne l'impact du télétravail sur les conditions de vie et de travail pour les salariés ; enfin, le quatrième chapitre donne la parole aux télétravailleuses et au télétravailleurs pour analyser l'impact du télétravail sur leurs conditions de vie au travail et en dehors du travail.
  - 7 Outre la bibliographie, ce guide contient des annexes documentaires parmi lesquelles figurent les textes juridiques et réglementaires essentiels (extraits du code du travail et de l'accord national interprofessionnel sur le télétravail) mais également deux modèles très utiles, celui d'un accord collectif d'entreprise et celui d'un avenant télétravail au contrat de travail.
  - 8 *Last but not least*, l'ensemble de ces ressources est en accès libre sur le site de l'Obergo (<http://www.ergostressie.com/>), ce qui est assez peu fréquent en matière de conseil juridique et réglementaire pour être signalé.
- 

AUTEUR

DOMINIQUE DESBOIS

Comité de rédaction de Terminal